



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Guide d'utilisation de l'application DUER

Directeurs d'écoles et délégués

Rectorat

Service santé et sécurité
au travail

Réf N° ...

Affaire suivie par

Benoit GONON

Téléphone

04 76 74 70 54

Mél :

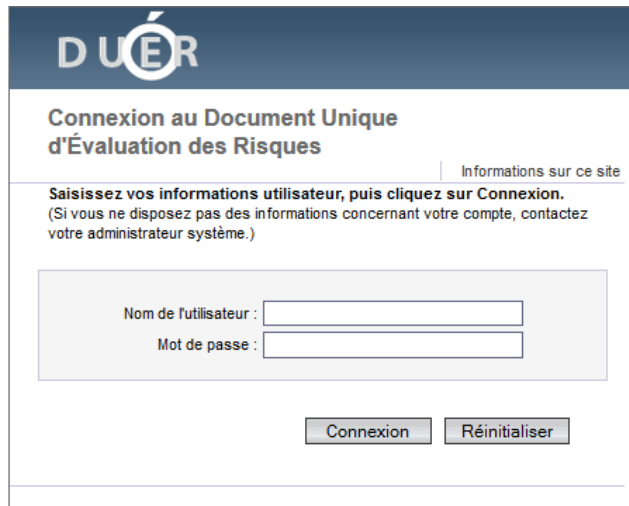
Conseiller-prevention-
acad

@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim

CS 81065 - 38021

Grenoble cedex 1



The screenshot shows the login interface for the 'DUER' application. At the top, the 'DUER' logo is displayed in a dark blue header. Below the header, the title 'Connexion au Document Unique d'Évaluation des Risques' is centered. To the right of the title is a link for 'Informations sur ce site'. Below the title, there is a bold instruction: 'Saisissez vos informations utilisateur, puis cliquez sur Connexion.' followed by a note in parentheses: '(Si vous ne disposez pas des informations concernant votre compte, contactez votre administrateur système.)'. The login form consists of two input fields: 'Nom de l'utilisateur :' and 'Mot de passe :'. Below these fields are two buttons: 'Connexion' and 'Réinitialiser'.

SOMMAIRE

1) Connexion au logiciel	Page 3
2) Mise à jour de l'unité de travail	Page 4
3) Facteurs de risque	Page 5
4) Documents DUER	Page 6

Guide d'utilisation de l'application DUER

1) Connexion :

Pour se connecter à l'application DUER, cliquer sur le lien ci-dessous ou le copier dans le navigateur internet :

<https://bv.ac-grenoble.fr/duer/>

L'application est également accessible par le biais du site internet de l'académie de Grenoble, rubrique santé sécurité conditions de travail, DUER, accès à l'application



La page d'accueil se présente comme suit :

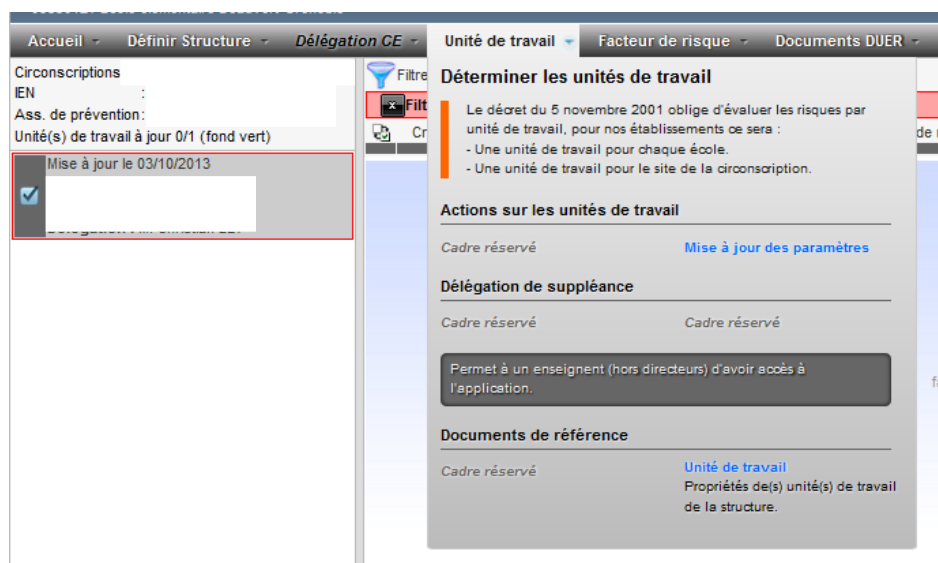
La page d'accueil de l'application DUER est présentée dans un cadre. En haut à gauche, le logo "DUER" est visible sur un bandeau bleu foncé. Le titre principal est "Connexion au Document Unique d'Évaluation des Risques". À droite de ce titre, il y a un lien "Informations sur ce site". Le corps de la page contient une instruction : "Saisissez vos informations utilisateur, puis cliquez sur Connexion. (Si vous ne disposez pas des informations concernant votre compte, contactez votre administrateur système.)". En dessous, il y a deux champs de saisie : "Nom de l'utilisateur :" et "Mot de passe :". En bas de la page, il y a deux boutons : "Connexion" et "Réinitialiser".

Pour vous connecter, vous devez utiliser votre nom d'utilisateur et mot de passe du web mail académique

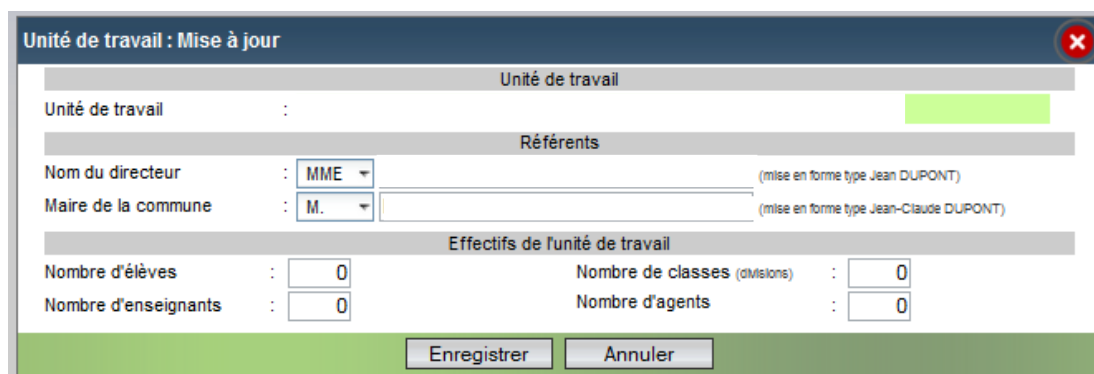
2) Mise à jour de l'unité de travail

Lors de la première connexion, il convient de mettre à jour ses paramètres. Pour cela :

- sélectionner votre école (l'unité de travail) sur la gauche (elle apparaît en gris = besoins de mise à jour)
- cliquer sur « unité de travail » puis « mise à jour des paramètres



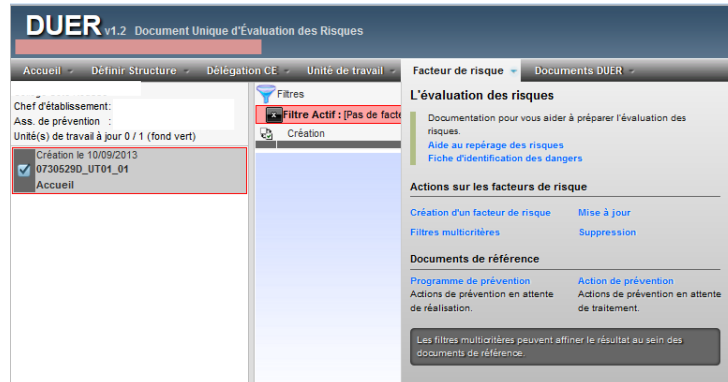
La fenêtre suivante s'ouvre :



Renseigner les éléments manquants. Lorsque les éléments renseignés sont suffisants et après validation, l'unité de travail dans la partie gauche de l'application apparaît alors en vert.

3) Facteurs de risques

Après avoir sélectionné l'école (l'unité de travail) dans la partie gauche de l'écran, cliquer dans l'onglet « facteur de risque », puis sur création.



La fenêtre suivante s'ouvre :

Il faut alors renseigner les différentes rubriques avec l'aide de la fiche d'identification des dangers remplie au préalable par les personnes de l'unité de travail et pour laquelle une synthèse aura été faite.

Identification des dangers :

-Facteur de risque : sélectionner un risque dans le menu déroulant (risques qui correspondent à ceux de la fiche d'identification des risques).

-Danger identifié : sélectionner un danger dans le menu déroulant (ces dangers apparaissent aussi sur la fiche)

-Dommage : sélectionner un dommage dans le menu déroulant (là, se mettre d'accord en équipe sur le choix à effectuer)

Dans la case "précision" : donner des précisions sur les circonstances de l'accident. Durant quelle activité ? Quelle situation ? Quel lieu ? Quelle tâche effectuée ?

Estimation du risque :

-gravité : sélectionner un niveau de gravité (4 niveaux de gravité, se référer au guide pratique page 6, A.T.= accident du travail / M.P. = maladie professionnelle)

-fréquence : sélectionner une fréquence (3 choix possibles)

-moyen de prévention : sélectionner un moyens de prévention ; moyen qui existe déjà (ou aucun).

Dans la case "détails" : décrire le moyen de prévention qui existe déjà.

L'évaluation du risque se fait automatiquement sur la barre colorée. Un nombre apparaît. Ce nombre indique si le risque est acceptable ou s'il doit être traité en priorité (se référer au tableau du guide page 7).

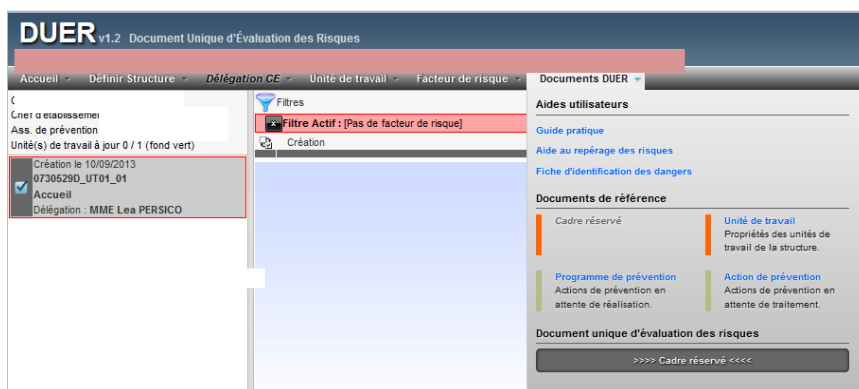
Dans la case "**pour supprimer ou diminuer le risque nous proposons**" :

Connaissant le contexte, vous pouvez proposer des moyens de prévention.

Et vous vous arrêtez-là !! **ENREGISTRER** ces données ! Renouveler ces mêmes actions, pour un autre risque.

La partie "**le traitement implique**", sera renseignée ultérieurement par l'IEN, et/ou l'assistant de prévention de circonscription sous couvert de l'IEN et/ou par le conseiller de prévention départemental et/ou académique, lors d'une phase de synthèse des données de chaque école.

4) Documents DUER



Le logiciel permet de générer des documents PDF par unité de travail sur :

- les informations concernant l'unité de travail
- programme de prévention : action de prévention en attente de réalisation
- action de prévention : proposition en attente de traitement

